



PRÉFET DE L'AUBE

## BILAN MENSUEL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### DÉPARTEMENT DE L'AUBE

DECEMBRE 2017

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

#### 1. données brutes (non consolidées)

Accidents	Tués	Blessés
42	1	48

Le nombre d'accidents corporels connaît une forte hausse (+ 25) par rapport à décembre 2016 (pour rappel : le mode de calcul des accidents en zone police a évolué depuis le mois de mai 2017, ce qui peut expliquer pour partie cette forte augmentation).

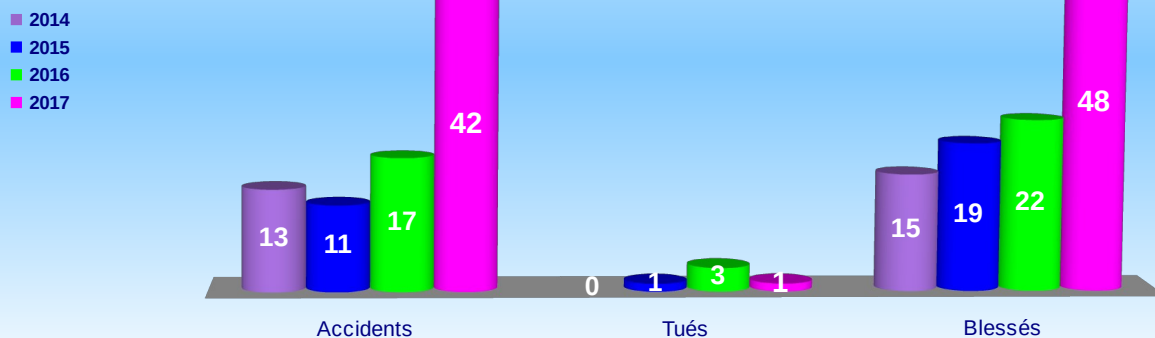
Le nombre de blessés est également en très forte augmentation (+ 26). Quant au nombre de tués, il a diminué puisqu'il est de 1 tué (3 tués en décembre 2016), **ce qui porte le nombre total de tués à 24 pour l'année 2016.**

L'indice de gravité est de 2,38 (nombre de tués du mois/nombre d'accidents du mois) alors qu'il était de 17,64 en décembre 2016.

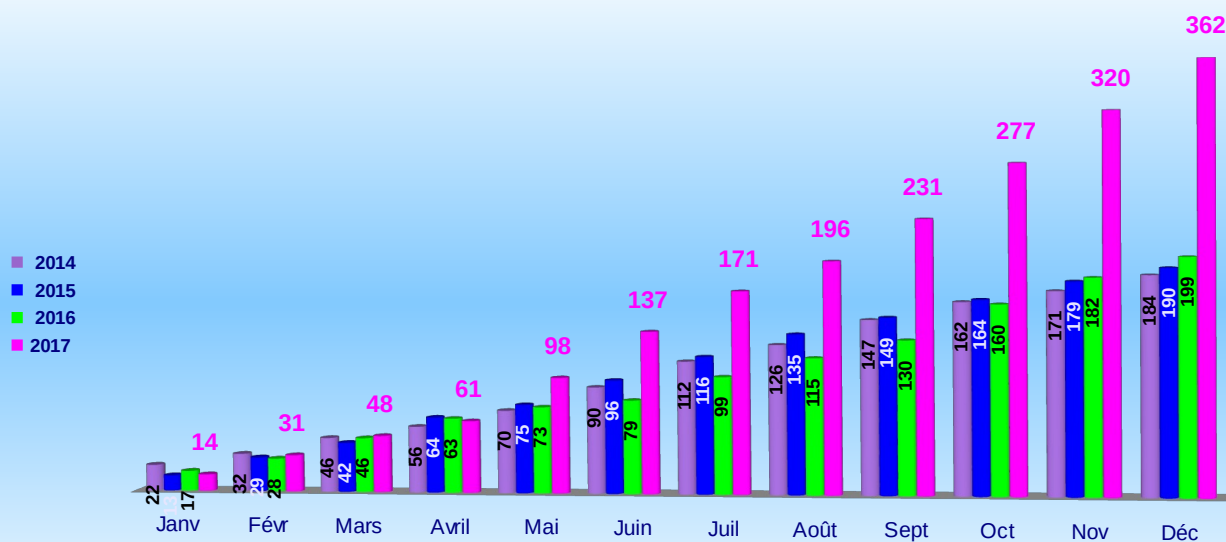
Le bilan de ce mois de décembre est négatif comme celui des derniers mois. Seul le nombre des blessés hospitalisés a diminué par rapport à décembre 2016.

Le bilan global de l'année 2017 reste négatif puisque l'on constate que tous les indicateurs sont en hausse (+ 163 accidents, + 6 tués, + 160 blessés). **On recense au total 24 tués et l'on rejoint le triste bilan de l'année 2015 alors que 2016 était une année plutôt satisfaisante puisqu'elle n'avait enregistré que 18 décès.**

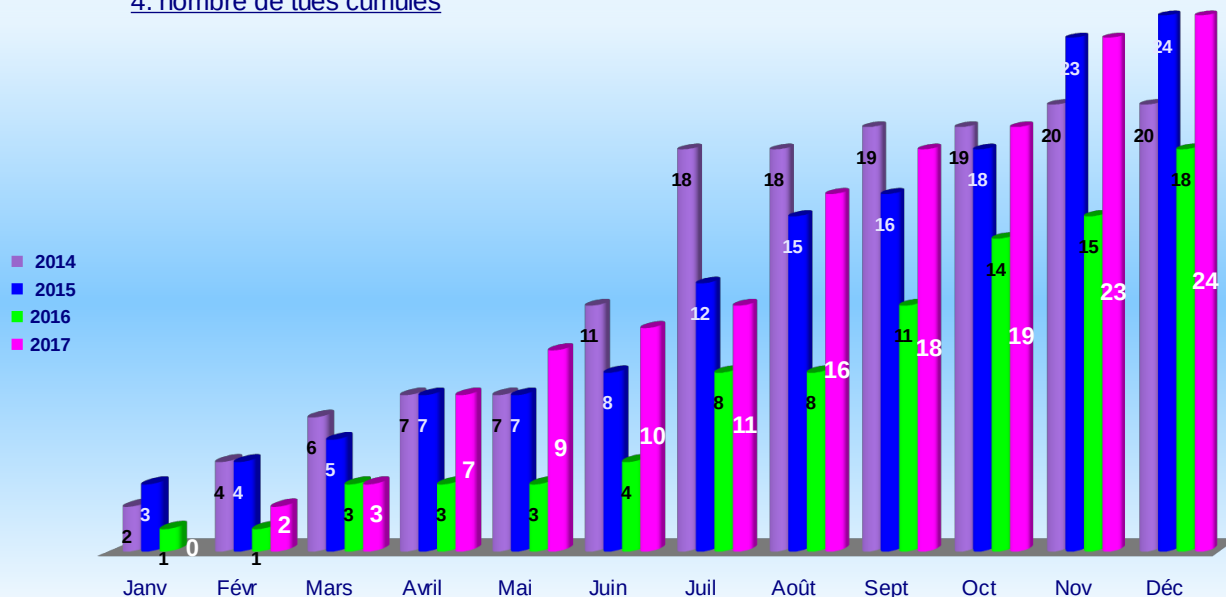
## 2. comparaison du même mois avec les années 2014, 2015 et 2016



## 3. nombre des accidents cumulés\*

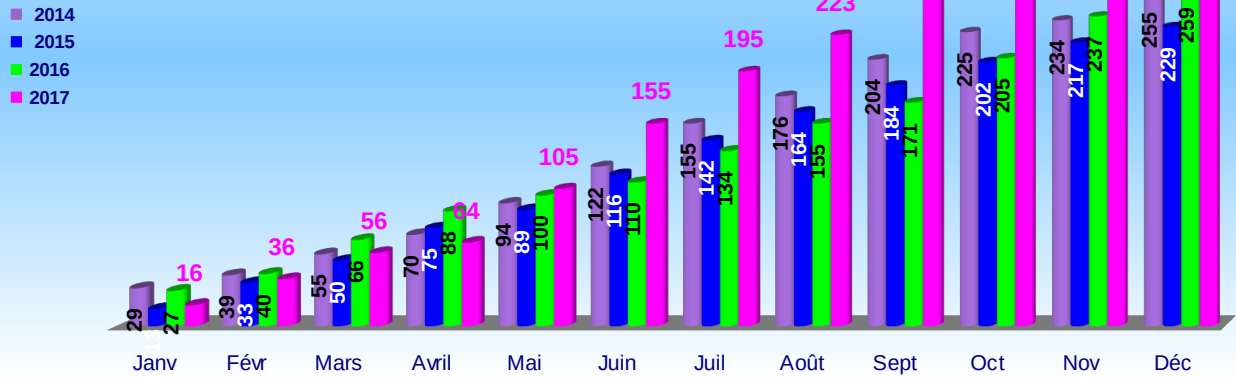


## 4. nombre de tués cumulés

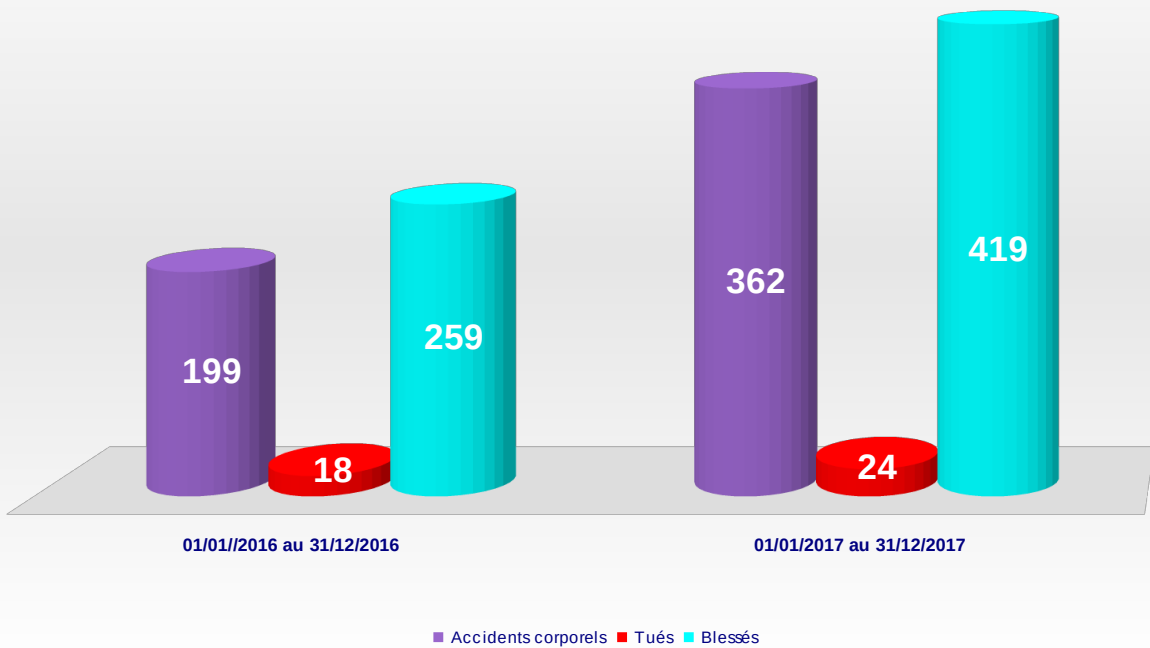


\* augmentation liée pour partie au nouveau mode de recensement des accidents corporels en zone police depuis mai 2017.

5. nombre de blessés cumulés



6. accidents et victimes en année glissante



## 7. Contrôle Sanction Automatisé

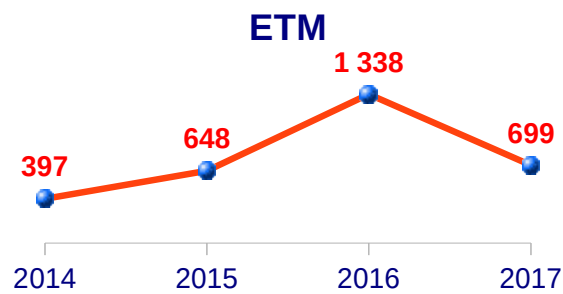
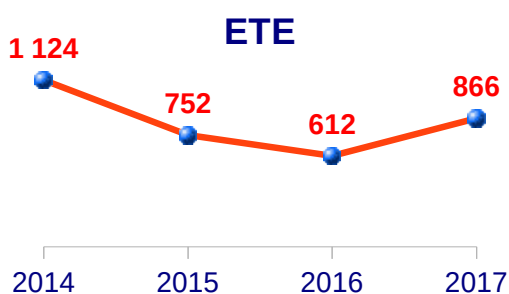
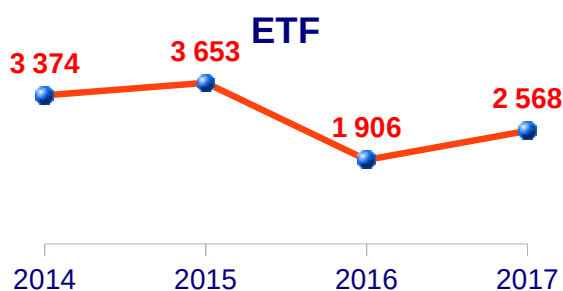
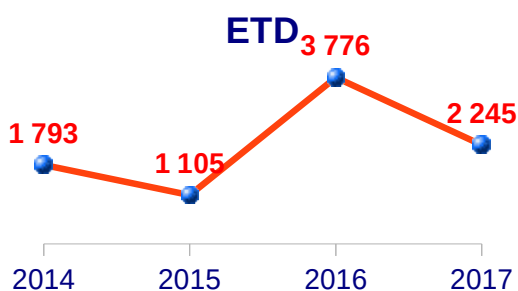
6 378 infractions pour excès de vitesse ont été relevées par les équipements de terrain fixes et mobiles ce mois-ci.

Ces infractions se répartissent comme suit :

Excès de moins de 20 km/h	<b>94,73%</b>
Entre 20 et 40 km/h	<b>4,97%</b>
> 40 km/h	<b>0,30%</b>

### Evolution des infractions liées à la vitesse 2014-2015-2016 et 2017

Mois		ETD (Discriminants)	ETF (fixes)	ETE (Embarqués)	ETM (Mobiles)	TOTAL
décembre	2014	1 793	3 374	1 124	397	6 688
	2015	1 105	3 653	752	648	6 158
	2016	3 776	1 906	612	1 338	7 632
	2017	2 245	2 568	866	699	6 378



La forte hausse des infractions relevées par les radars discriminants s'explique par la transformation de 5 radars fixes en radars discriminants et de 9 radars simple sens en double sens.

